Objectif 500 Signatures

Objectif 500 Signatures

Pour être validée, notre candidature à l'élection présidentielle de 2012 doit recevoir le parrainage de **500 "grands électeurs"** (Maires, élus, députés, sénateurs… soit une population d'environ 43 000 personnes).

C'est ce qu'on appelle communément la règle des "500 signatures".

Nous avons jusqu'à fin janvier 2012 pour convaincre ces grands électeurs de valider notre projet citoyen et de nous accorder leur parrainage.

Et pour parvenir à ces 500 signatures, **nous avons besoin de vous** !

Vous êtes un Citoyen

La démarche est simple et rapide ! Télécharger les documents ci-dessous et déposez les dans la mairie de votre ville.

Vous êtes un "Grand Électeur"

Contactez nous directement afin de d'échanger sur le vo recueillir votre promesse de signature.

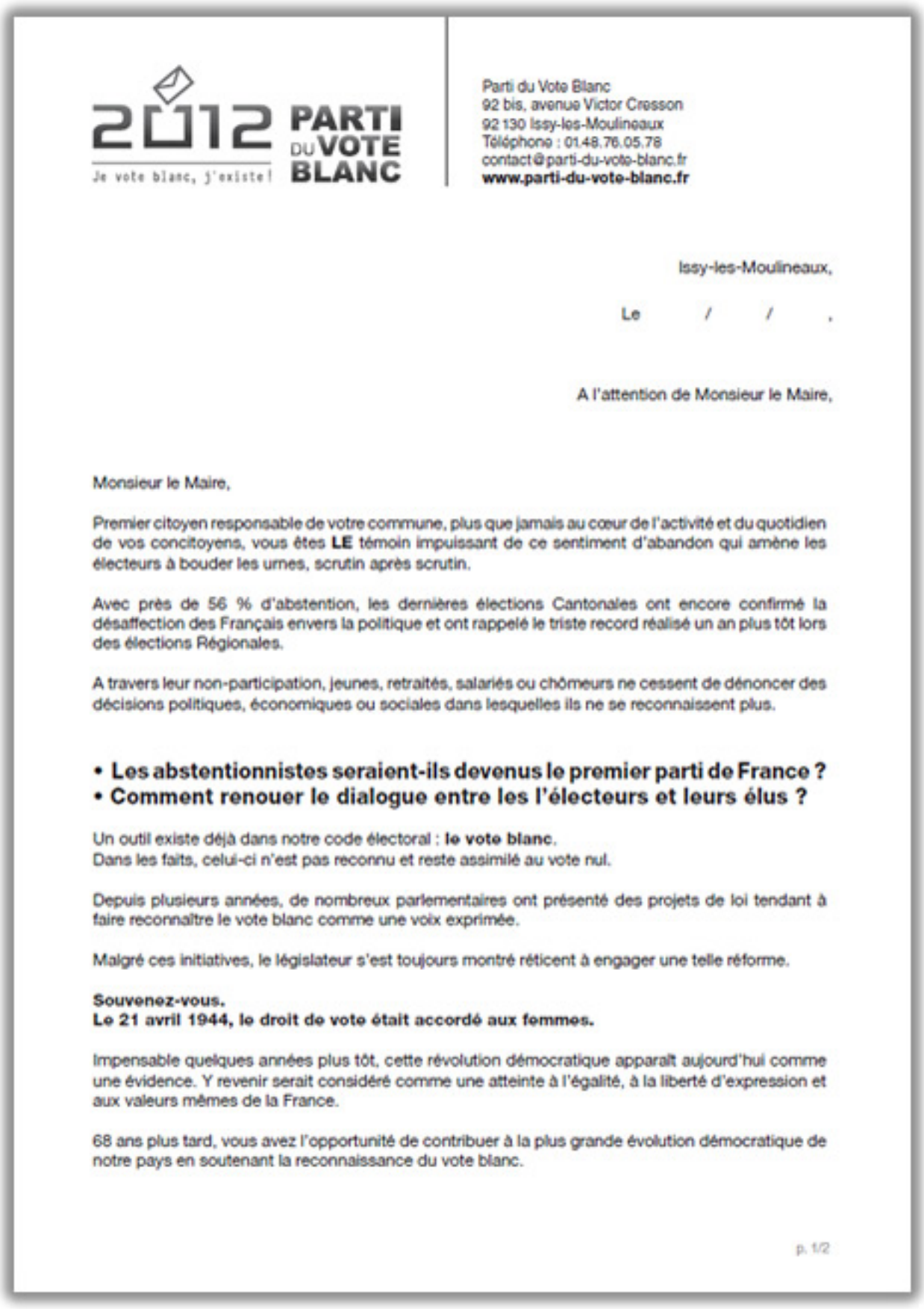

2012 PARTI DU VOTE BLANC
Je vote blanc, j'existe !

Parti du Vote Blanc
92 bis, avenue Victor Cresson
92 130 Issy-les-Moulineaux
Téléphone : 01.48.76.05.78
contact@parti-du-vote-blanc.fr
www.parti-du-vote-blanc.fr

Issy-les-Moulineaux,

Le / / ,

A l'attention de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Premier citoyen responsable de votre commune, plus que jamais au cœur de l'activité et du quotidien de vos concitoyens, vous êtes **LE** témoin impuissant de ce sentiment d'abandon qui amène les électeurs à bouder les urnes, scrutin après scrutin.

Avec près de 56 % d'abstention, les dernières élections Cantonales ont encore confirmé la désaffection des Français envers la politique et ont rappelé le triste record réalisé un an plus tôt lors des élections Régionales.

A travers leur non-participation, jeunes, retraités, salariés ou chômeurs ne cessent de dénoncer des décisions politiques, économiques ou sociales dans lesquelles ils ne se reconnaissent plus.

- **Les abstentionnistes seraient-ils devenus le premier parti de France ?**
- **Comment renouer le dialogue entre les l'électeurs et leurs élus ?**

Un outil existe déjà dans notre code électoral : **le vote blanc**.
Dans les faits, celui-ci n'est pas reconnu et reste assimilé au vote nul.

Depuis plusieurs années, de nombreux parlementaires ont présenté des projets de loi tendant à faire reconnaître le vote blanc comme une voix exprimée.

Malgré ces initiatives, le législateur s'est toujours montré réticent à engager une telle réforme.

Souvenez-vous.
Le 21 avril 1944, le droit de vote était accordé aux femmes.

Impensable quelques années plus tôt, cette révolution démocratique apparaît aujourd'hui comme une évidence. Y revenir serait considéré comme une atteinte à l'égalité, à la liberté d'expression et aux valeurs mêmes de la France.

68 ans plus tard, vous avez l'opportunité de contribuer à la plus grande évolution démocratique de notre pays en soutenant la reconnaissance du vote blanc.

p. 1/2

[Télécharger la lettre pour Monsieur le Maire]

Télécharger la lettre pour Madame le Maire